



Laon, le 5 février 2016

## Communiqué de presse

### Signature de convention de participation citoyenne à Vervins

Vendredi 12 février – 11 heures

**Vendredi 12 février 2016, dans la salle de réunion de la sous-préfecture de Vervins, M. Raymond LE DEUN, préfet de l'Aisne, le colonel Carlos MENDES, commandant du groupement de gendarmerie départemental de l'Aisne, Mme Claudile MATHIEU, 6<sup>ème</sup> adjoint au maire de Vervins, déléguée chargée de la gestion de la sécurité ainsi que vingt-deux autres maires signeront une convention de participation citoyenne.**

Cette convention consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité et la population à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'État. Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

La mise en place de ce dispositif accroît ainsi l'efficacité de la lutte contre la délinquance par une remontée du renseignement optimisée, fondée sur le principe : « **Un doute, une inquiétude : je fais le 17** ».

Concrètement, des référents volontaires et bénévoles sont nommés pour informer directement les services de sécurité (gendarmerie – police) de tout événement suspect, ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont ils seraient les témoins. Ces référents participent également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques de sécurité.

Depuis la création du dispositif, le nombre de conventions de participation citoyenne signées est aujourd'hui porté à **593** sur l'ensemble du département (zone police et zone gendarmerie confondues).

Pour compléter les besoins de sécurité spécifiques du département, d'autres dispositifs ont été déployés dans l'Aisne :

- **Vous êtes commerçant** : ALERTE COMMERCES est un dispositif de prévention qui permet d'informer les commerçants par SMS de faits délictueux (vols à main armée ou avec violence, vols à l'étalage, escroqueries par faux moyens de paiement...) venant de se produire dans un commerce situé à proximité. Inscrivez vous sur [www.alerte-commerces-aisne.com](http://www.alerte-commerces-aisne.com)
- **Vous êtes agriculteur** : ALERTE AGRICULTURE est un dispositif de prévention qui permet d'informer les agriculteurs par SMS de faits délictueux se produisant dans les exploitations agricoles. Inscrivez vous sur <http://www.alerte-agriculture.com/>
- **Vous êtes un particulier** : APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES est un dispositif d'alerte cambriolages qui permet de recevoir sous forme de notifications les alertes diffusées par la gendarmerie de l'Aisne. Elle indique par ailleurs par géolocalisation la brigade la plus proche et accompagne les victimes de cambriolages par des conseils pratiques. Téléchargez l'application sur iOS ou Android en recherchant « stop cambriolages » dans l'onglet de recherche.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02